SIBYLLINES

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉCORESPONSABILITÉ DE SIBYLLINES

HORIZON 2024-2028

Déposée le 7 janvier 2025

Pour Sibyllines, un engagement en faveur du développement durable permet d'assurer la pérennité de nos actions artistiques, culturelles et sociales. Cette politique de développement durable s'inscrit dans une vision globale et engagée, en résonance avec les grandes orientations de notre plan stratégique. Elle vise notamment à renforcer notre impact positif sur la communauté culturelle et la société dans son ensemble.

CONTEXTE

La politique s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en particulier ceux liés à la **promotion de communautés** et **villes durables** (ODD 11), au **travail décent** (ODD 8), à l'**égalité des sexes** (ODD 5) et à la **consommation et production responsables** (ODD 12). Concrètement, elle repose sur les six dimensions du développement durable suivantes : environnementale, culturelle, sociale, gouvernance, économique et éthique.

Il est important de noter que Sibyllines reconnait l'écoresponsabilité comme l'une des composantes du développement durable et que les actions en vue d'un développement sain sont multifacettes. C'est pourquoi cette politique accorde autant d'importance aux principes d'équité et de justice sociale qu'à la protection de l'environnement et à une utilisation responsable des ressources.

PRINCIPES DIRECTEURS

Toujours en lien avec les axes de notre plan stratégique, les cinq principes directeurs suivants orientent les initiatives à mettre en œuvre d'ici 2028. Ceux-ci guideront nos actions et nos choix, en cohérence avec nos valeurs et notre mission, afin de conjuguer vitalité artistique, responsabilité sociale et respect de l'environnement. Elle marque notre

engagement à répondre aux défis actuels tout en contribuant activement à un avenir porteur de sens.

1. **Écoresponsabilité** : Placer l'écoresponsabilité au cœur de notre art, en adoptant des pratiques de productions et de consommation durables et circulaires, tout en sensibilisant notre milieu et nos publics aux enjeux environnementaux et à la mobilité durable.
2. **Accessibilité culturelle** : Amplifier et enrichir notre démarche artistique en favorisant une accessibilité culturelle accrue, en touchant des publics diversifiés et en créant des conditions propices à la création.
3. **Équité et solidarité sociale** : Fédérer et défendre un écosystème culturel durable en soutenant les artistes et travailleurs émergents ou marginalisés, consolidant ainsi notre rôle de catalyseur dans le milieu des arts.
4. **Protection du patrimoine** : Transmettre un patrimoine culturel vivant en facilitant les échanges entre générations et disciplines artistiques, assurant la vitalité et la continuité des pratiques culturelles.
5. **Communauté durable** : Habiter et partager des espaces créatifs collaboratifs et durables, adaptés aux besoins des artistes et des équipes, renforçant ainsi notre ancrage et notre rayonnement.

ACTIONS PRIORITAIRES

En s'appuyant sur nos principes directeurs et en tenant compte de la portée de nos activités, les actions suivantes seront mises en place pour atteindre les objectifs de développement durable définis.

1. Écoresponsabilité

Au sein des productions :

- Poursuivre le virage écoresponsable en intégrant des pratiques de réemploi et de recyclage.
- S'engager à adopter des fournisseurs zéro déchet et écoresponsables pour nos productions.
- Produire un bilan de notre indice d'écoresponsabilité d'une prochaine production (2026 - 2027)
- Trouver des pistes de solutions pour continuer de réduire notre empreinte carbone.
- Offrir le prêt ou la location à tarif avantageux (ou gratuitement) de notre matériel de production, avec la création d'un inventaire dédié en 2025.
- Encourager le transport collectif et actif auprès de nos employés et pigistes.
- Explorer des certifications écoresponsables pour nos productions.

Au sein des opérations administratives et de la saine gouvernance :

- Développer une culture du développement durable au sein de nos opérations en sensibilisant, formant et communiquant avec l'ensemble de l'équipe pour garantir une cohérence dans nos actions et nos communications (d'ici 2028).
- Formaliser nos pratiques de gestion durable en mettant en place des procédures adaptées dans nos différents départements et auprès de toutes les parties prenantes.
- Assurer le maintien durable de notre parc informatique en réparant et réutilisant nos outils électroniques.
- Prendre part à la cohorte du 2024-2025 pour apprendre la collecte des données sur Creative Green.
- Intégrer des outils de suivi de notre impact environnemental tel que Creative Green (d'ici 2025)

2. Accessibilité culturelle

- Démocratiser l'accès à nos productions en diversifiant les canaux de diffusion hors-Montréal.
    - Démarchage de rencontres auprès des diffuseurs québécois et canadiens (2024-2025)
- Développer des projets littéraires liés aux œuvres produites, tels que des cahiers dramaturgiques, des publications marquant les anniversaires de la compagnie, ainsi que d'autres outils pédagogiques.
    - Produire un cahier dramaturgique pour chaque création, accessible en ligne et publié en édition papier en quantité limitée.
- Investir dans de nouveaux médiums, comme la baladodiffusion et la vidéo, afin d'élargir notre portée et de rendre le théâtre accessible à un plus large public.
- Continuer à renforcer les occasions de rencontres, de discussions avec le public, et les initiatives de médiation culturelle, notamment auprès des groupes scolaires.
- Compenser l'impact environnemental de nos efforts d'accessibilité culturelle et de nos productions en faisant l'achat de crédits carbone pour les déplacements liés aux tournées.
- Encourager les équipes à voyager avec leurs contenants, couverts et/ou gourdes réutilisables afin de réduire l'utilisation de produits à usage unique.

3. Équité et solidarité sociale

- Participer activement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des artistes et travailleurs en leur garantissant un cadre de travail sain et respectueux.
- Développer une politique Santé, sécurité, bien-être qui sera mise en place d'ici 2028.
- Soutenir la relève et l'inclusion, grâce à l'accompagnement artistique et administratif d'artistes de la relève ou moins établis et par le biais de notre présence à la Cité-des-hospitalières.

4. Protection du patrimoine culturel

- Entamer une réflexion quant au legs artistique à venir de Sibyllines et Brigitte Haentjens afin de permettre un accès libre et pérenne au patrimoine créé et diffusé dans les 30 dernières années.
    - Projet de documentaire célébrant le 30e anniversaire de Sibyllines prévu pour 2028.
- Améliorer les actions d'archivage de la compagnie
    - Projet de balado-discussion entre les directions artistiques de différentes compagnies de création prévue pour 2025.
- Contribuer activement au projet de requalification de la Cité des Hospitalières en occupant les lieux et en s'impliquant dans les divers comités.

5. Communauté durable

- Faire une utilisation plus optimale des espaces et de l'énergie, tout en favorisant l'échange de matériel et d'outils de bureau, et encourager la collaboration entre compagnies du milieu des arts vivants
    - Suite du projet de requalification de la Cité-des-Hospitalières où la compagnie partage des espaces de création et des bureaux avec les compagnies de théâtre Pétrus et Création Dans la Chambre
- Soutenir les artistes émergents et créer des opportunités de collaboration avec des partenaires locaux
    - Mettre à disposition nos espaces d'écriture pour des artistes invité·e·s.
- Rendre disponible les bureaux de la compagnie situés sur la rue Fullum à la location à coût modique pour les professionnels du quartier.

CONCLUSION

Sibyllines s'engage à être un acteur de changement dans le domaine des arts vivants en plaçant le développement durable au centre de son art et de ses pratiques. Cette politique est vouée à évoluer et à s'ajuster au fil du temps afin de refléter avec justesse notre engagement envers un avenir plus durable et responsable.